

DÉMARCHE EN TEST

Ce dossier est déposé sur une démarche en test par l'administration.

Il peut être supprimé à tout moment et sans préavis, même après avoir été accepté.

Dossier N° : 25240603
Démarche : PERMANENCE DES SOINS EN ETABLISSEMENT DE SANTE -
formulaire de candidature - Île-de-France
Organisme : Un très bon service

Ce dossier est **en construction**.

Historique

Déposé le : 08 juillet 25 19:22

Identité du demandeur

Email : asmahane.khelfat@ars.sante.fr
SIRET : 13000801400149
SIRET du siège social : 13000801400149
Dénomination : AGENCE REGIONALE SANTE ILE DE FRANCE
Forme juridique : Autre établissement public national administratif à
compétence territoriale limitée
Libellé NAF : Administration publique (tutelle) de la santé, de la formation,
de la culture et des services sociaux, autre que sécurité sociale
Code NAF : 84.12Z
Date de création : 21 juillet 2009
État administratif : en activité
Effectif (ISPF) : 1 000 à 1 999 salariés
Code effectif : 42
Adresse : AGENCE REGIONALE SANTE ILE DE FRANCE

13 RUE DU LANDY

93200 SAINT-DENIS
FRANCE

Formulaire

1. IDENTIFICATION DU SITE GEOGRAPHIQUE

Département

94 - Val-de-Marne

Finess géographique

0000777777

Nom de la personne en charge de coordonner le dossier de demande de reconnaissance de la permanence des soins dans le site géographique

James BOND

Adresse électronique

james@bond.fr

Numéro de téléphone

007777777777

2. FONCTIONNEMENT DU PLATEAU TECHNIQUE CHIRURGICAL

L'établissement souhaite-t-il accueillir sur son site un flux de nouveaux patients aux horaires de la PDSSES ?

Oui

2.1 Projet médical d'anesthésie

Projet médical en anesthésie

quelques mots

Type d'organisation mise en place en anesthésie

Astreinte

2.2 Capacité du ou des bloc(s) opératoire(s) et salles de surveillance post-interventionnelle

Nombre de salles de blocs opératoires ouvertes en période de PDSSES

2

Nombre de places de SSPI armées en période de PDSSES

12

2.3 Ressources humaines du bloc opératoire et des salles de surveillance post-interventionnelles

Nombre d'anesthésistes intervenant en période de PDSSES au bloc et en SSPI

8

Nombre d'IADE intervenant en période de PDSSES au bloc et en SSPI

9

Nombre d'infirmiers instrumentistes intervenant en période de PDSES au bloc et en SSPI
10

Commentaires / Précisions sur le fonctionnement du plateau technique
quelques mots

2.4 Prise en charge anesthésique des enfants dans le cadre de l'urgence

L'établissement est-il en mesure d'assurer l'anesthésie des enfants de moins de 15 ans (cf. Dérogations prévues dans le Code de Santé publique)

Oui

Age des enfants pris en charge

Enfants de 4 à 14 ans

2.5 Conclusion sur le fonctionnement du bloc opératoire et de la SSPI

Informations complémentaires que l'établissement souhaite porter à la connaissance de l'Agence Régionale de Santé

Non communiqué

Si vous le souhaitez, vous pouvez apporter des pièces justificatives complémentaires (fonctionnement du bloc opératoire et de la SSPI)

Lettres d'engagement des praticiens libéraux exerçant en PDSES dans l'établissement (anesthésiste)

3. PERMANENCE DES SOINS EN CHIRURGIE DIGESTIVE

L'établissement candidate-t-il à la PDSES de chirurgie digestive ?

Oui

3.1 Projet médical de la PDSES en chirurgie digestive

Projet médical de la PDSES en chirurgie digestive

quelques mots

Quelle organisation l'établissement souhaite-t-il mettre en place ?

Une garde

Ligne partagée / Ligne autonome

Ligne partagée

Si la ligne est partagée, qui sont les partenaires ?

Autre citer dans les modalités d'organisation

Modalité d'organisation de la ligne partagée

Etablissement partenaire : hôpital de xxx

quelques mots

3.2 Ressources humaines participant à la PDSES de chirurgie digestive

Nombre de chirurgiens spécialisés en chirurgie viscérale et digestive exerçant en PDSES au cours de l'année

12

3.3 Capacités de prise en charge en chirurgie viscérale et digestive

Capacités d'hospitalisation en chirurgie viscérale et digestive

25

L'équipe de chirurgiens viscéraux et digestifs est-elle en mesure de prendre en charge les enfants ?

Enfants de 10 à 14 ans

3.4 Dynamique territoriale en chirurgie viscérale et digestive

Inscription du porteur de la PDSES dans une dynamique de coopération avec les autres établissements du territoire

quelques mots

3.5 Conclusion PDSES chirurgie viscérale et digestive

Informations complémentaires que l'établissement souhaite porter à la connaissance de l'Agence Régionale de Santé

Non communiqué

Si vous le souhaitez, vous pouvez apporter des pièces justificatives complémentaires (chirurgie viscérale et digestive)

Lettres d'engagement des praticiens libéraux exerçant en PDSES dans l'établissement (chirurgie viscérale et digestive)

4 PERMANENCE DES SOINS EN CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE et TRAUMATOLOGIQUE

L'établissement candidate-t-il à la PDSES en chirurgie orthopédique et traumatologique ?

Oui

4.1 Projet médical de la PDSES en chirurgie orthopédique et traumatologique

Projet médical de la PDSES en chirurgie orthopédique et traumatologique

quelques mots

Quelle organisation l'établissement souhaite-t-il mettre en place ?

Une garde

Ligne partagée / Ligne autonome

Ligne partagée

Si la ligne est partagée, qui sont les partenaires ?

750100166GHU AHPH CUP SITE COCHIN PORT ROYAL, 750150104INSTITUT MUTUALISTE MONTSOURIS, 750300071HOPITAL PRIVE GEOFFROY SAINT HILAIRE

Modalités d'organisation de la ligne partagée

quelques mots

4.2 Ressources humaines participant à la PDES de chirurgie orthopédique et traumatologique

Nombre de chirurgiens spécialisés en chirurgie orthopédique et traumatologique exerçant en PDES au cours de l'année

5

4.3 Capacités de prise en charge en chirurgie orthopédique et traumatologique

Capacités d'hospitalisation en chirurgie orthopédique et traumatologique

15

L'équipe de chirurgiens orthopédistes est-elle en mesure de prendre en charge les enfants ?

Enfants de 3 à 14 ans

4.4 Dynamique territoriale du porteur de la PDES en chirurgie orthopédique et traumatologique

Inscription du porteur de la PDES dans une dynamique de coopération avec les autres établissements du territoire

quelques mots

4.5 Conclusion PDES chirurgie orthopédique et traumatologique

Information complémentaires que l'établissement souhaite porter à la connaissance de l'Agence Régionale de Santé (chirurgie orthopédique et traumatologique)

Non communiqué

Si vous le souhaitez, vous pouvez apporter des pièces justificatives complémentaires (chirurgie orthopédique et traumatologique)

Lettres d'engagement des praticiens libéraux intervenant en PDES de chirurgie orthopédique et traumatologique dans l'établissement

5. PERMANENCE DES SOINS EN UROLOGIE

L'établissement candidate-t-il à la PDES en urologie ?

Oui

5.1 Projet médical de la PDES en urologie

Projet médical de la PDES en urologie

quelques mots

Ligne partagée / Ligne autonome

Ligne partagée

Si la ligne est partagée, qui sont les partenaires ?

750100273GHU APHP SUN SITE TENON, 910805357CLINIQUE DE L ESSONNE, 950300244
CHP SAINTE MARIE OSNY

Modalités d'organisation de la ligne partagée

quelques mots

5.2 Ressources humaines participant à la PDSES en urologie

Nombre d'urologues participant à la PDSES

3

5.3 Capacités de prise en charge en urologie

Capacités de prise en charge en urologie

25

L'équipe d'urologues est-elle en mesure de prendre en charge les enfants ?

L'équipe de chirurgiens viscéraux n'est pas en mesure de prendre en charge les enfants en urgence.

5.4 Dynamique territoriale en urologie

Inscription du porteur de la PDSES dans une dynamique de coopération avec les autres établissements du territoire

quelques mots

5.5 Conclusion PDSES urologie

Informations complémentaires que l'établissement souhaite porter à la connaissance de l'Agence Régionale de Santé

Non communiqué

Si vous le souhaitez, vous pouvez apporter des pièces justificatives complémentaires (urologie)

Lettre d'engagement des praticiens libéraux exerçant en PDSES dans l'établissement en urologie

6 PERMANENCE DES SOINS EN OPHTALMOLOGIE

L'établissement candidate-t-il à la PDSES en ophtalmologie ?

Oui

6.1 Projet médical de la PDSES en ophtalmologie

Projet médical de la PDSES en ophtalmologie

quelques mots

Quelle organisation l'établissement souhaite-t-il mettre en place ?

Une garde et une astreinte

Objet de chaque ligne

la garde sert à xxx

l'astreinte sert à xxxx

Ligne partagée / Ligne autonome

Ligne partagée

Si la ligne est partagée, qui sont les partenaires ?

950807982CLINIQUE CLAUDE BERNARD

Modalités d'organisation de la ligne partagée

quelques mots

6.2 Ressources humaines participant à la PDEES d'ophtalmologie

Nombre d'ophtalmologues exerçant en PDEES au cours de l'année

8

6.3 Capacités de prise en charge en ophtalmologie

Capacités d'hospitalisation en ophtalmologie

12

L'équipe d'ophtalmologues est-elle en mesure de prendre en charge les enfants ?

Enfants de 3 à 14 ans

6.4 Dynamique territoriale en ophtalmologie

Inscription du porteur de la PDEES dans une dynamique de coopération avec les autres établissements du territoire

quelques mots

6.5 Conclusion PDEES ophtalmologie

Informations complémentaires que l'établissement souhaite porter à la connaissance de l'Agence Régionale de Santé (ophtalmologie)

Non communiqué

Si vous le souhaitez, vous pouvez apporter des pièces justificatives complémentaires (ophtalmologie)

Lettre d'engagement des praticiens libéraux exerçant en PDEES dans l'établissement (ophtalmologie)

7 PERMANENCE DES SOINS EN OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE

L'établissement candidate-t-il à la PDEES en oto-rhino-laryngologie ?

Oui

7.1 Projet médical en oto-rhino-laryngologie

Projet médical de la PDEES en oto-rhino-laryngologie

quelques mots

Quelle organisation l'établissement souhaite-t-il mettre en place ?

Astreinte

Ligne partagée / Ligne autonome

Ligne autonome

7.2 Ressources humaines participant à la PDES d'oto-rhino-laryngologie

Nombre de médecins spécialisés en oto-rhino-laryngologie exerçant en PDES au cours de l'année

4

Capacités de prise en charge en oto-rhino-laryngologie

Capacités d'hospitalisation en oto-rhino-laryngologie

15

L'équipe médicale est-elle en mesure de prendre en charge les enfants ?

Enfants de 10 à 14 ans

Dynamique territoriale en oto-rhino-laryngologie

Inscription du porteur de la PDES dans une dynamique de coopération avec les autres établissements du territoire

quelques mots

Conclusion PDES oto-rhino-laryngologie

Informations complémentaires que l'établissement souhaite porter à la connaissance de l'Agence Régionale de Santé

Non communiqué

Si vous le souhaitez, vous pouvez apporter des pièces justificatives complémentaires (oto-rhino-laryngologie)

Lettre d'engagement des praticiens libéraux exerçant en PDES dans l'établissement (oto-rhino-laryngologie)

PERMANENCE DES SOINS EN IMAGERIE DIAGNOSTIQUE

L'établissement candidate-t-il à la PDES d'imagerie médicale diagnostique?

Oui

7.1 Projet médical d'imagerie diagnostique

Projet médical de la PDES en imagerie médicale diagnostique

quelques mots

Quelle organisation l'établissement déploie-t-il pour la PDES d'imagerie médicale ?

une garde

L'établissement recourt-il à la téléimagerie ?

Oui

La ligne de permanence des soins est elle partagée ou autonome ?

Ligne partagée

Si la ligne est partagée, qui sont les partenaires ?

Autre

Autre partenaire

cabinet saint Drôme sur le Rhin et X

Décrire les modalités d'organisation de la ligne partagée

quelques mots

7.2 Plateau technique d'imagerie

Équipement(s) armé(s) en période de PDSES

Modalité d'imagerie conventionnelle, Scanner injecté, Autre, IRM injecté, Echographie

Autres équipements armés en période de PDSES

Non communiqué

Préciser sous quelle forme sont rendus les résultats d'examens en période de PDSES

consultation du pacs par le clinicien

Préciser le délai de restitution des résultats d'examens en période de PDSES

12 jours

Des enfants sont-ils susceptibles d'être pris en charge ?

Enfants de 3 à 10 ans, Enfants de 11 à 15 ans

Nombre de lits d'hospitalisation complète couverts par la ligne de PDSES

123

7.3 Ressources humaines en imagerie

Nombre de radiologues exerçant en PDSES au cours de l'année

4

Nombre de manipulateurs d'électro-radiologie exerçant en PDSES au cours de l'année

7

7.4 Dynamique territoriale du porteur de la PDSES en imagerie médicale

Inscription du porteur de la PDSES dans une dynamique de coopération avec les autres établissements du territoire

quelques mots

7.5 Conclusion PDSES en imagerie médicale

Information complémentaire que l'établissement souhaite porter à la connaissance de l'Agence Régionale de Santé

Non communiqué

Si vous le souhaitez, vous pouvez apporter des pièces justificatives complémentaires (imagerie)

Lettre d'engagement des praticiens libéraux exerçant en PDSES dans l'établissement (imagerie)

8. PERMANENCE DES SOINS EN BIOLOGIE

L'établissement candidate-t-il à la PDSES en biologie ?

Oui

8.1 Projet médical en biologie

Quelle organisation l'établissement souhaite-t-il mettre en place ?

Astreinte de sécurité

Si l'établissement candidate à plus d'une ligne de PDSES de biologie, expliquer les spécificités de chaque ligne

quelques mots

Ligne partagée / ligne autonome

Ligne autonome

Liste des examens de biologie réalisés en période de PDSES

Modalités de restitution des résultats

adressage par pigeon voyageur

8.2 Ressources humaines en biologie

Nombre de biologistes exerçant en PDSES au cours de l'année

12

Nombre de techniciens de laboratoire intervenant en période de PDSES

15

8.3 Dynamique territoriale en biologie

Inscription du porteur de la PDSES dans une dynamique de coopération avec les autres établissements du territoire

quelques mots

8.4 Conclusion en biologie

Information complémentaire que l'établissement souhaite porter à la connaissance de l'Agence Régionale de Santé

Non communiqué

Si vous le souhaitez, vous pouvez apporter des pièces justificatives complémentaires (biologie)

Lettre d'engagement des praticiens libéraux exerçant en PDSES dans l'établissement (biologie)

9. PERMANENCE DES SOINS EN CHIRURGIE VASCULAIRE

L'établissement candidate-t-il à la PDSES de chirurgie vasculaire ?

Oui

9.1 Projet médical de la PDSES en chirurgie vasculaire

Projet médical de la PDSES en chirurgie vasculaire

quelques mots

Convention / procédure de partenariat avec un trauma center de niveau 1 ou de niveau 2

Ligne partagée / Ligne autonome

Ligne autonome

9.2 Ressources humaines participant à la PDSES en chirurgie vasculaire

Nombre de chirurgiens vasculaires participant à la PDSES

5

9.3 Capacités de prise en charge en chirurgie vasculaire

Capacités de prise en charge en chirurgie vasculaire

20

Inscription du porteur de la PDSES dans une dynamique de coopération avec les autres établissements du territoire

quelques mots

Informations complémentaires que l'établissement souhaite porter à la connaissance de l'Agence Régionale de Santé

Non communiqué

Si vous le souhaitez, vous pouvez apporter des pièces justificatives complémentaires (chirurgie vasculaire)

Lettre d'engagement des praticiens libéraux exerçant en PDSES dans l'établissement en chirurgie vasculaire

10. PERMANENCE DES SOINS EN CHIRURGIE THORACIQUE

L'établissement candidate-t-il à la PDSES de chirurgie thoracique ?

Oui

10.1 Projet médical de la PDSES en chirurgie thoracique

Projet médical de la PDSES en chirurgie thoracique

quelques mots

Ligne partagée / Ligne autonome

Ligne autonome

10.2 Ressources humaines participant à la PDSES de chirurgie thoracique

Nombre de chirurgiens spécialisés en chirurgie thoracique exerçant en PDSES au cours de l'année

12

10.3 Capacités de prise en charge en chirurgie thoracique

Capacités d'hospitalisation en chirurgie thoracique

20

10.4 Dynamique territoriale en chirurgie thoracique

Inscription du porteur de la PDSES dans une dynamique de coopération avec les autres établissements du territoire

quelques mots

10.5 Conclusion PDSES chirurgie thoracique

Informations complémentaire que l'établissement souhaite porter à la connaissance de l'Agence Régionale de Santé

Non communiqué

Coordination avec le trauma center (document requis pour la chirurgie thoracique)

Lettre d'engagement des praticiens libéraux exerçant en PDSES dans l'établissement en chirurgie thoracique

11. PERMANENCE DES SOINS EN CHIRURGIE DE LA MAIN

L'établissement candidate-t-il à la PDSES de chirurgie de la main ?

Oui

11.1 Projet médical de la PDSES en chirurgie de la main

Projet médical de la PDSES en chirurgie de la main

quelques mots

Ligne partagée / Ligne autonome

Ligne partagée

Si la ligne est partagée, qui sont les partenaires ?

Autre

Indiquez le numéro du Finess géographique et la raison sociale du ou des établissement(s) partenaire(s) si vous ne le(s) trouvez pas dans la liste ci-dessus

Hôpital de Saint Drôme sur le Rhin

Modalités d'organisation de la ligne partagée

quelques mots

11.2 Ressources humaines participant à la PDSES de chirurgie de la main

Nombre de chirurgiens spécialisés en chirurgie de la main exerçant en PDSES

23

11.3 Capacités de prise en charge en chirurgie de la main

Capacités d'hospitalisation en chirurgie de la main

52

L'équipe de chirurgiens de la main est-elle en mesure de prendre en charge les enfants ?

Enfants de 3 à 14 ans

11.4 Dynamique territoriale du porteur de la PDSES en chirurgie de la main

Inscription du porteur de la PDSES dans une dynamique de coopération avec les autres établissements du territoire

quelques mots

11.5 Conclusion PDSES chirurgie de la main

Information complémentaire que l'établissement souhaite porter à la connaissance de l'Agence Régionale de Santé

Non communiqué

Si vous le souhaitez, vous pouvez adresser des pièces justificatives complémentaires (chirurgie de la main).

Lettre d'engagement des praticiens libéraux exerçant en PDSES dans l'établissement en chirurgie de la main

12. PERMANENCE DES SOINS EN CHIRURGIE PEDIATRIQUE

L'établissement candidate-t-il à la PDSES de chirurgie pédiatrique ?

Oui

Quelle organisation de PDSES souhaitez-vous mettre en place ?

2 gardes de chirurgie et 2 gardes d'anesthésie pédiatrique

12.1 Projet médical de la PDSES en chirurgie pédiatrique

Projet médical de la PDSES en chirurgie pédiatrique

quelques mots

Ligne partagée/ligne autonome

Ligne autonome

12.2 Ressources humaines participant à la PDSES de chirurgie pédiatrique

Nombre de chirurgiens spécialisés en chirurgie pédiatrique exerçant en PDSES au cours de l'année

9

12.3 Capacités de prise en charge en chirurgie pédiatrique

Capacités d'hospitalisation en chirurgie pédiatrique

40

12.4 Dynamique territoriale en chirurgie pédiatrique

Inscription du porteur de la PDSES dans une dynamique de coopération avec les autres établissements du territoire

quelques mots

12.5 Conclusion PDSES chirurgie pédiatrique

Informations complémentaires que l'établissement souhaite porter à la connaissance de l'Agence Régionale de Santé

Non communiqué

Si vous le souhaitez, vous pouvez adresser des pièces justificatives complémentaires (chirurgie de la main).

Lettre d'engagement des praticiens libéraux exerçant en PDSES dans l'établissement en chirurgie pédiatrique

13. PERMANENCE DES SOINS EN ENDOSCOPIE DIGESTIVE

L'établissement candidate-t-il à la PDSES d'endoscopie digestive ?

Oui

13.1 Projet médical de la PDSES en endoscopie digestive

Projet médical de la PDSES en endoscopie digestive

quelques mots

Quelle est l'organisation de PDSES souhaitée par l'établissement ?

Astreinte

Quels territoires couvrez-vous ?

Territoire DAC 78 Nord, Territoire DAC 91 Sud, Territoire DAC 93 Nord

Ligne autonome / Ligne partagée

Ligne autonome

13.2 Ressources humaines participant à la PDSES d'endoscopie digestive

Nombre de gastro-entérologues formés à l'endoscopie digestive exerçant en PDSES au cours de l'année

12

13.3 Capacités de prise en charge en endoscopie digestive

Capacités d'hospitalisation en endoscopie digestive

15

13.4 Dynamique territoriale en endoscopie digestive

Inscription du porteur de la PDSES dans une dynamique de coopération avec les autres établissements du territoire

quelques mots

13.5 Conclusion PDSSES endoscopie digestive

Si vous le souhaitez, vous pouvez adresser des pièces justificatives complémentaires (endoscopies digestives).

Lettre d'engagement des praticiens libéraux participant à la PDSSES en endoscopie digestive

- SPECIALITES NON REGLEMENTEES_Modèle de lettre d'engagement du praticien libéral.docx

14. PERMANENCE DES SOINS EN ODONTOLOGIE

L'établissement candidate-t-il à la PDSSES d'odontologie ?

Oui

14.1 Projet médical de la PDSSES d'odontologie

Projet médical de la PDSSES d'odontologie

quelques mots

14.2 Ressources humaines participant à la PDSSES d'odontologie

Nombre de chirurgiens-dentistes exerçant en PDSSES au cours de l'année

18

Nombre d'assistants dentaires présents aux horaires de PDSSES au cours de l'année

25

14.3 Capacités de prise en charge en odontologie

Nombre de fauteuils

45

L'équipe de chirurgiens-dentistes est-elle en mesure de prendre en charge les enfants ?

Enfants de 3 à 14 ans

L'équipe de chirurgiens-dentistes est-elle en mesure de prendre en charge les personnes en situation de handicap ?

Oui

14.4 Dynamique territoriale en odontologie

Inscription du porteur de la PDSSES dans une dynamique de coopération avec les autres établissements du territoire

quelques mots

14.5 Conclusion PDSSES odontologie

Informations complémentaires que l'établissement souhaite porter à la connaissance de l'Agence régionale de santé

Non communiqué

Si vous le souhaitez, vous pouvez adresser des pièces justificatives complémentaires (odontologie)

Lettre d'engagement des praticiens libéraux souhaitant participer à la PDSES en odontologie

15. PERMANENCE DES SOINS EN CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE

L'établissement candidate-t-il à la PDSES de chirurgie maxillo-faciale ?

Oui

15.1 Projet médical de la PDSES en chirurgie maxillo-faciale

Projet médical de la PDSES en chirurgie maxillo-faciale

quelques mots

15.2 Ressources humaines en chirurgie maxillo-faciale

Nombre de chirurgiens spécialisés en chirurgie maxillo-faciale exerçant en PDSES au cours de l'année

8

15.3 Capacités de prise en charge en chirurgie maxillo-faciale

Capacités d'hospitalisation en chirurgie maxillo-faciale

12

Les enfants sont-ils susceptibles d'être pris en charge ?

Aucun enfant n'est pris en charge

15.4 Dynamique territoriale du porteur de la PDSES en chirurgie maxillo-faciale

Inscription du porteur de la PDSES dans une dynamique de coopération avec les autres établissements du territoire

quelques mots

15.5 Conclusion PDSES en chirurgie maxillo-faciale

Informations complémentaires que l'établissement souhaite porter à la connaissance de l'Agence Régionale de Santé

Non communiqué

Si vous le souhaitez, vous pouvez adresser des pièces justificatives complémentaires (chirurgie maxillo-faciale).

16. PERMANENCE DES SOINS EN INFECTIOLOGIE

L'établissement candidate-t-il à la PDSES d'infectiologie ?

Oui

16.1 Projet médical de la PDSES en infectiologie

Projet médical de la PDSES en infectiologie

quelques mots

Ligne partagée / ligne autonome

Ligne partagée

Si la liste est partagée, qui sont les partenaires ?

930000336CHI ROBERT BALLANGER

Modalité d'organisation de la ligne partagée

quelques mots

16.2 Ressources humaines participant à la PDSES d'infectiologie

Nombre de médecins infectiologues exerçant en PDSES au cours de l'année

55

Organisation matérielle

quelques mots

16.3 Dynamique territoriale en infectiologie

Inscription du porteur de la PDSES dans une dynamique de coopération avec les autres établissements du territoire

quelques mots

16.4 Conclusion PDSES infectiologie

Informations complémentaire que l'établissement souhaite porter à la connaissance de l'Agence Régionale de Santé

Non communiqué

Si vous le souhaitez, vous pouvez adresser des pièces justificatives complémentaires.

17. PIECES OBLIGATOIRES

17.1 Lettre d'engagement du chef d'établissement

Lettre d'engagement du chef d'établissement

- SPECIALITES NON REGLEMENTEES_Modèle de lettre d'engagement du chef d'etablissement.docx

17.2 Avis de la commission médicale d'établissement / conférence médicale

Avis de la commission médicale d'établissement / conférence médicale

- Avis cme.docx

17.3 Avis du comité stratégique du Groupement hospitalier de territoire (GHT)

Pour les établissements membres d'un GHT, avis du comité stratégique du GHT

Messagerie

Email automatique, 08 juillet 25 19:22

[Votre dossier n° 25240603 a bien été déposé (PERMANENCE DES SOINS EN ETABLISSEMENT DE SANTE - for...)] Bonjour, Votre dossier n° 25240603 a bien été déposé.

Si besoin est, vous pouvez encore y apporter des modifications.

Cordialement, Un très bon service